



Référence : 10131 | Prix : 83.95 €

DENIX

Réplique DENIX de deux pistolets utilisés pour des duels pratiqués entre le XVIe et XXe siècle dans les sociétés occidentales.

Coffret en carton avec 2 répliques de pistolet à silex en métal et en bois avec mécanisme de simulation de chargement et de tir.

Il peut être défini comme un combat consensuel entre les deux hommes, qui utilisent des armes mortelles conformément aux règles explicites ou implicites qui sont respectées par l'honneur des participants, rejoints par des sponsors, qui peuvent à leur tour se battre entre eux ou non. En général, et particulièrement au cours des dernières décennies, un duel est considéré comme un acte illégal dans la plupart des pays.

Le duel a été effectué par la volonté de l'une des parties - le challenger - de laver une insulte à son honneur. Le but n'était généralement pas de tuer l'adversaire, mais de réaliser la «satisfaction», par exemple en rétablissant l'honneur en mettant la vie en jeu pour la défendre.

Les duels devaient être distingués des procès de combat, car les premiers n'étaient pas utilisés pour déterminer la culpabilité ou l'innocence, ni n'étaient des procédures officielles. Les duels étaient au contraire généralement illégaux, bien que dans la plupart des sociétés où il était habituel, il comptait sur l'acceptation sociale.

Les participants à un duel correctement soulevé n'étaient généralement pas poursuivis, et dans les cas où ils l'étaient, ils n'étaient pas emprisonnés pour cette raison. Il a été considéré que seuls les chevaliers avaient un honneur à défendre, et donc la classe sociale supérieure était celle qui se qualifiait pour le faire: si un monsieur était insulté par quelqu'un de la classe inférieure, il ne l'a pas défié, mais infligé une punition physique ou a commandé à ses serviteurs de le faire.

En savoir plus sur Réplique DENIX Coffret Pistolets de Duel

Poids : 1140 gr
Longueur : 39.5 cm

